

Funérailles [Sogi]

Lorsqu'un de vos proche décède, il est d'habitude d'assister à la veillée du mort (*tsuya*) ou bien aux funérailles (*kokubetsushiki*). Des habits noirs sont de rigueur, et les hommes portent généralement une cravate noire.

L'argent offert à la famille du défunt doit être mis dans une enveloppe spéciale (*bushugi bukuro*, vendu dans les konbinis, etc.) et remise lors de la veillée du mort ou lors des funérailles.

Lorsqu'un membre de la famille décède, le type de funérailles dépend de la religion du défunt ou de celle de la famille.

Au Japon la crémation est très répandue. Il y a des sociétés qui s'occupent des services funéraires. Etant donné que les tarifs varient selon le type de cérémonie, il est important de se renseigner auprès des sociétés.

Services funéraires fournis par la municipalité : La Régie des services funéraires de Nishinomiya organise les funérailles. (corporation de développements urbains)

Renseignements : Régie des services funéraires de Nishinomiya (corporation de développements urbains) Tél 0798-72-4996 (ouverte tous les jours) Aussi le samedi et le dimanche

Les salles pour la cérémonie sont également disponibles.

Elles sont situés au centre des funérailles de Manchidani, 13-41 Kanbara Nishinomiya

Renseignements : Régie des services funéraires de Nishinomiya (corporation de développements urbains) Tél 0798-72-4997 (ouverte tous les jours) Aussi le samedi et le dimanche

Remarques :

** Pour plus de détails, demandez à une personne comprenant le japonais de se renseigner pour vous auprès de l'établissement concerné.